

→ **Se protéger** face au coronavirus



Protocole sanitaire du secteur HCR

En fonction de la situation sanitaire locale, les mesures sont susceptibles d'être modifiées par le Gouvernement.

Restaurants & débits de boissons y compris les établissements installés au sein d'un hôtel



Le pass sanitaire est obligatoire
pour les clients âgés de plus de 12 ans et 2 mois & les salariés
à l'exception des salariés en cuisine fermée au public



Contrôle obligatoire du pass sanitaire



Le cahier de rappel est obligatoire
en intérieur



Gel hydroalcoolique obligatoire
à l'entrée, à la sortie, aux toilettes, en terrasse



Consommation debout autorisée



Plus de limitation en nombre ni de jauge*



Le port du masque est obligatoire
pour les clients & les salariés

Hôtels



Le port du masque est obligatoire
pour les clients & les salariés



Le pass sanitaire n'est pas obligatoire